

1300 kilomètres carrés et il y a un parc national de 26 kilomètres carrés à l'Île-du-Prince-Édouard.

Terre-Neuve a deux parcs nationaux d'une superficie totale de 2300 kilomètres carrés. Au Yukon, deux parcs nationaux totalisent 32 000 kilomètres carrés et dans les Territoires du Nord-Ouest il y a 74 000 kilomètres carrés dans 3,2 parcs nationaux, là encore, il s'agit du parc national Wood Buffalo. Donc, pour l'ensemble du Canada il n'y a que 182 000 kilomètres carrés dans 34 parcs nationaux. En incluant les espaces provinciaux et territoriaux, on compte 1 160 parcs couvrant une superficie de 138 000 kilomètres carrés.

On ne peut s'empêcher de remarquer que dans un pays aussi vaste que le Canada, il n'existe, dans les régions sauvages, que 43 parcs d'une superficie totale de 8 680 kilomètres carrés. Nous n'avons toujours pas de réserves fauniques nationales pour protéger les grizzlys, les pumas et beaucoup d'autres grands carnivores. Nous n'avons prévu aucun sanctuaire naturel pour les oiseaux de proie. Beaucoup de députés des Communes savent que l'homme a fait disparaître, accidentellement peut-être, certaines espèces les plus remarquables, le faucon notamment, à cause du DDT et d'autres pesticides.

• (1200)

Les territoires réservés par les provinces et les territoires s'étendent sur 9 922 000 kilomètres carrés, ce qui veut dire qu'en tout la région protégée au Canada représente 6,3 p. 100 du pays. Mais si on soustrait de ce nombre l'ensemble des réserves où l'abattage du bois, l'exploitation minière ou la chasse sont interdits, cette superficie n'est plus que de 254 000 kilomètres carrés, soit à peine 2,6 p. 100 du Canada.

Voilà donc sur quoi porte le débat actuel. J'ai dit tout à l'heure que la plupart des sommités scientifiques internationales sont d'accord pour dire que nous continuerons de perdre des milliers, sinon des dizaines de milliers d'espèces chaque année tant que des mesures n'auront pas été prises à l'échelle planétaire.

Il faut que le débat porte aujourd'hui sur ce que les scientifiques ont recommandé au gouvernement lorsqu'ils lui ont rappelé que nous aurons raté une occasion unique si nous n'avons pas complété tout notre système de parcs nationaux d'ici l'an 2000.

Et quant à la question du 12 p. 100, les compagnies minières et forestières et d'autres qu'intéresse l'exploitation des ressources naturelles exercent des pressions de plus en plus fortes pour empêcher l'établissement d'au-

tres parcs nationaux, provinciaux ou territoriaux écologiques ou de réserves, et pourtant, 96 p. 100 des Canadiens veulent que des mesures sérieuses soient prises dans ce domaine. Vous aurez sans doute remarqué, d'après mes propos de ce matin, que bon nombre de ces parcs nationaux et de ces écosystèmes ne coûtent pratiquement rien. Seules l'initiative du gouvernement et une certaine dose de continuité politique sont nécessaires.

Permettez-moi de citer un instant *Notre avenir à tous*, le célèbre rapport Brundtland, celui de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, en y prenant les passages suivants du chapitre 6 intitulé «Espèces et écosystèmes: Les ressources au service du développement»:

1. La conservation des ressources naturelles vivantes — les végétaux, les animaux, les micro-organismes et les éléments non vivants de l'environnement dont elles ont besoin pour vivre — est essentielle pour le développement. À l'heure actuelle, la conservation de la flore et de la faune sauvages figurent bien à l'ordre du jour des gouvernements: près de 4 p. 100 de la surface de la Terre sont en effet aménagées explicitement pour préserver des espèces et des écosystèmes; les pays sans parcs nationaux sont très peu nombreux. Il ne s'agit pas de décider si oui ou non la conservation de la nature est une bonne chose, mais bien de déterminer comment la mener à bien dans l'intérêt national et en fonction des moyens dont dispose chaque pays.

2. Les diverses espèces et le matériel génétique qu'elles renferment vont jouer un rôle de plus en plus important dans le développement. De puissantes raisons économiques viennent renforcer les autres raisons — éthiques, esthétiques, scientifiques — de les préserver. La variété génétique et le plasma germinal des espèces apportent une contribution à l'agriculture, à la médecine, à l'industrie, d'une valeur de plusieurs milliards de dollars par an.

3. Malgré cela, les chercheurs n'ont étudié à fond qu'un pour cent des espèces végétales que compte la planète et une part plus infime encore des espèces, nous pourrions compter sur de nouveaux et meilleurs produits alimentaires, médicaments et matières premières à usage industriel. Cette contribution multiforme des espèces au bien-être de l'humanité est la principale justification des efforts accrus pour protéger les millions d'espèces qui existent sur la Terre.

4. Tout aussi importants sont les processus vitaux qu'effectue la nature: la stabilisation du climat, la protection des bassins versants et des sols, la préservation des pépinières et des pâturages, etc. Le maintien de ces fonctions ne peut être séparé du maintien des diverses espèces que l'on trouve dans les écosystèmes naturels. La gestion parallèle des espèces et des écosystèmes est manifestement la façon la plus rationnelle d'aborder la question. Il existe d'ailleurs de nombreux exemples de solutions viables à des problèmes ponctuels.

Comme on me le rappelle souvent, parmi les pays les plus pauvres du monde il y en a qui ont des années-lumière d'avance sur le Canada. Nous avons 2,6 p. 100 de notre territoire sérieusement protégé à l'état sauvage. La Tanzanie, qui est un pays pauvre, protège 17 p. 100 de son territoire, à l'insistance bien sûr de certains pays comme le Canada.